

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 09
- votants : 08
- absents : 2
- exclus : 0

Séance du 18 novembre 2022 à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de : Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

DRAMAIX Jean-Guy, DUMAS Chantal, MORIN Catherine, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, THIRIOT Christian, NOUVEL Alain, LUCIANO Luc, ARDISSON Jean-Claude.

Excusés : CORNAND Jean-Jacques (a donné pouvoir à THIRIOT Christian), BLAIN Bruno.

Date de convocation :

14/11/2022

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : Chantal DUMAS

**Objet :**

**Délibération n°33.2022**

**Attribution de subvention Association Intervalle et Syndicat du tilleul pour l'année 2022**

Monsieur le Maire délègue à Laurence MARCHAL la présentation des demandes de subvention de l'association Intervalle et du Syndicat du tilleul. Monsieur Christian THIRIOT a quitté la salle et n'a pas pris part au vote. Le pouvoir de Monsieur Jean-Jacques CORNAND n'a pas été pris en compte car impliqué dans ces associations.

Madame MARCHAL propose les attributions suivantes :

Association	Montant attribué 2021	Montant demandé 2022	Montant proposé 2022
Syndicat du tilleul	200		175
Intervalle	200		200

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'approuver le montant proposé ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à verser la subvention à cette association.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le

Acte rendu exécutoire après le dépôt en

Fait à Beauvoisin, le 18/11/2022

Christian THIRIOT, Maire.

